

**Termes de référence Pour le recrutement des consultants individuels**  
**« Responsables Statistiques pour le suivi-évaluation du Projet Filets Sociaux Résilients et Réactifs aux Chocs (PFSS- RRC) de la Composante Transfert Monétaire Sociaux (TMS)»**

## 1. CONTEXTE

L'Union des Comores est frappée au cours de ces dernières années par trois chocs successifs de différentes natures allant par un choc climatique du cyclone Kenneth, par un choc sanitaire du Covid-19 et par un choc énergétique associé à un choc alimentaire provoqué par la guerre en Ukraine.

Cette succession des chocs impacte sévèrement le pouvoir d'achat des ménages comoriens. En particulier, la crise énergétique et alimentaire a engendré une inflation d'environ 11,5% à la fin de l'année 2022.

Le gouvernement de l'Union des Comores a mis en place des programmes nationaux tel que le présent Projet de Filets sociaux de sécurité Résilients et Réactifs aux chocs (PFSS-RRC) pour mieux répondre aux chocs en consolidant la résilience et en protégeant le capital humain par l'amélioration du niveau de vie des ménages pauvres et des personnes et groupes vulnérables, dont plus particulièrement les femmes.

Le projet proposé s'aligne à la politique du gouvernement Comorien en particulier le Plan Comores Emergente à l'horizon 2030 (PCE) mais aussi à la **Politique Nationale de Protection Sociale** qui fixe un programme ambitieux pour améliorer le niveau de vie des pauvres et des personnes vulnérables et la résilience des ménages pour répondre aux chocs économiques

Le projet s'aligne également de la cible 3 de l'ODD1 « Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient.

## **OBJECTIFS ET COMPOSANTES DU PROJET**

### **a. Objectif du projet :**

Le Projet vise à fournir des transferts monétaires d'urgence, en améliorant la résilience des ménages vulnérables, ainsi qu'en renforçant les systèmes de protection sociale.

### **b. Objectifs spécifiques :**

- Apporter des appuis ponctuels pour protéger la population contre les chocs liés aux effets de la crise en Ukraine
- Etre capable d'intervenir rapidement afin de protéger la population contre d'autres chocs éventuels
- Améliorer le capital humain et l'accès aux emplois mieux rémunérés notamment des groupes vulnérables tels que les femmes et les jeunes

- Contribuer au renforcement de la résilience des ménages vulnérables

Le Projet de Filets Sociaux de Sécurité Résilients et Réactifs aux Chocs aux Comores

S'articule autour de 4 composantes :

**Composante 1 : Transferts sociaux en Réponse immédiate aux chocs- Transferts monétaires Sociaux (TMS) :**

- Atténuer les effets économiques des chocs sur les ménages urbains et ruraux pauvres et vulnérables, grâce à un soutien temporaire des revenus ;
- Promouvoir le développement économique local, par des transferts d'argent liquide aux ménages urbains/ruraux pauvres ayant une forte propension à consommer les produits locaux ;

**Composante 2 : Programmes Renforcement de la résilience**

**Sous Composante 2.1 : Activités de résilience, d'inclusion économique et productive (ARIEP)** qui consistent à fournir aux bénéficiaires des subventions accompagnées d'un appui en formations techniques de base, pour leur permettre d'investir dans des activités génératrices de revenus et favoriser la création d'emplois.

**Sous Composante 2.2 : Argent contre Travail Résilient (ACTR)** visent à améliorer le capital humain et l'employabilité de la population vulnérable avec des activités en Argent Contre Travail Résilient et des formations techniques dans différents domaines y compris celles liées à la prévention contre le changement climatique.

**Composante 3 : Gestion et administration du projet et renforcement de la capacité institutionnelle** qui vise la Coordination des programmes et renforcement des capacités institutionnelles et la gestion, administration, digitalisation, suivi-évaluation et système d'information et de gestion (MIS)

**Composante 4 : Contingency Emergency Reponse Component (CERC)**

Les activités de soutien proposées seront adaptées aux besoins des différents segments (a) des appuis à travers des fonds de résilience renforcés par des mesures d'accompagnement axées sur le développement humain et par des formations techniques pour les pauvres ayant des capacités à travailler ; et (b) des appuis non conditionnels pour les ménages très pauvres et vulnérables n'ayant pas de capacité de travail (par exemple des personnes âgées, ou des personnes vivant avec un handicap, etc.).

L'Unité de Gestion du Projet (UGP) souhaite faire appel à un consultant individuel « Informaticien pour la collecte de données numériques » disposant d'une expérience en

développement d'applications pour la collecte de données numériques auprès des ménages selon les modalités décrites dans les présents Termes de références.

Les consultants seront recrutés par l'UGP conformément au « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) » Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultants Juillet 2016.

## **2. Objectifs de la mission :**

Sous l'encadrement et la coordination de l'UGP, la mission consiste à fournir des bases de données de bonne qualité destinées à l'évaluation des résultats et du processus de la composante 1 « **Transferts Monétaires Sociaux** ». Les consultants auront comme responsabilité de :

- Former les ONGs ou Consultants individuels dans les villages bénéficiaires et les enquêteurs dans les villages témoins sur la collecte d'informations statistiques destinées aux informations de référence pour le suivi-évaluation
- Superviser toutes les étapes de la production statistique aussi bien dans les villages bénéficiaires que dans les villages témoins afin d'assurer la bonne qualité des informations obtenues
- Produire les informations statistiques sur les informations de référence pour le suivi-évaluation sous forme de bases de données informatiques prêtes pour l'étape de l'analyse des données
- Rédiger le rapport d'analyse sur les résultats préliminaires des informations de référence sur les ménages

## **3. Etendue de la mission, tâches, rapports et calendrier**

### **3.1. Missions des consultants**

Sous l'encadrement de l'UGP, la mission des consultants consiste à :

- Rédiger le manuel d'enquêteur, manuel de formation et manuel de supervision pour le remplissage des formulaires sur les caractéristiques de base des ménages bénéficiaires et les informations de référence pour le suivi-évaluation ;
- Superviser la conception des masques de saisie et les applications pour la collecte de données sur tablette
- Former les enquêteurs pour le remplissage des formulaires de référence pour le suivi-évaluation ;
- Remplir les questionnaires communautaires sur les villages bénéficiaires et les villages témoins

- Superviser et assurer le contrôle qualité (contre-enquête ou autres approches) du remplissage des formulaires effectués par les agents des ONGs ou les consultants individuels d'appui au ciblage et les enquêteurs ;
- Assister l'informaticien dans la supervision de la saisie des données
- Effectuer les tests de cohérence et apurer les données collectées sur terrain ;
- Rédiger et présenter un rapport de collecte et d'apurement des données ;
- Partager la base de données finale apurée, les programmes d'apurement, l'application de collecte de données et tous les documents de collecte (manuels) ;
- Traiter et Analyser les données sur les informations de référence
- Rédiger un rapport d'analyse sur les informations de référence
- Rédiger le rapport de l'enquête et atelier de validation

### **3.2. Description des tâches**

La mission comporte les étapes suivantes :

#### **3.2.1. Préparation de la mission**

- Réunion avec l'UGP et l'investigateur principal du suivi-évaluation sur :
  - Les objectifs de la mission,
  - Présentation du projet PFSS,
  - Présentation des formulaires de référence,
  - Présentation du dispositif de collecte (ONGs, Consultants individuels, enquêteurs, informaticiens) ;
- Elaboration d'un planning d'activité
- Préparation des matériels et logistiques

#### **3.2.2. Déroulement de la mission**

La mission comporte les étapes suivantes :

- Rédaction du manuel d'enquêteur, manuel de formation et manuel de supervision pour le remplissage des formulaires de référence pour le suivi-évaluation
- Formation des agents des enquêteurs pour le remplissage des formulaires de référence pour le suivi-évaluation
- Supervision de la collecte de données sur les formulaires de référence pour le suivi-évaluation des ménages bénéficiaires et des ménages témoins
- Remplissage des questionnaires communautaires sur les villages bénéficiaires et les villages témoins
- Assistance à l'informaticien dans la supervision de la saisie des données sur les formulaires de référence pour le suivi-évaluation
- Formulation des tests de cohérence et Apurement des données
- Rédaction du rapport sur la production des bases de données sur les formulaires de référence pour le suivi-évaluation
- Traitement et Analyse des données sur les informations de référence

- Rédaction du rapport d'analyse sur les informations de référence
- Ces tâches concernent les trois vagues de ménage d'intervention dans le cadre du programme

### **3.2.3. Livrables**

Les consultants doivent livrer à l'UGP :

- Manuel d'enquêteur, manuel de formation, manuel de supervision de la collecte de données sur les formulaires de référence
- Rapport de formation des équipes de collecte
- Rapport de supervision de la collecte
- Questionnaires communautaires dûment remplis
- Rapport et Programmes d'apurement de données
- Les bases de données apurées
- Rapport relatif au remplissage des formulaires de référence pour le suivi-évaluation à mettre à la disposition par l'UGP
- Rapport d'analyse sur les résultats préliminaires des formulaires de référence

## **4. Durée des prestations et qualifications des consultants**

### **4.1. Durée des prestations**

Pour chaque consultant statisticien, la durée totale des prestations est fixée à 60 jours.

### **4.2. Les qualifications minimales requises**

Les consultants doivent avoir les qualifications suivantes :

- Titulaire d'un diplôme d'Ingénieur Statisticien, avec des expériences (au moins 4 missions) en enquête auprès des ménages, traitement et analyse des données,
  - Avoir au moins 5 ans d'expérience professionnelle dans la conduite et la coordination d'enquête nationale d'envergure et multi-thèmes (de la conception jusqu'au traitement d'enquête et production du rapport final) ;  
Avoir réalisé au moins 4 missions similaires
  - Posséder une expérience d'au moins de 4 ans dans la production de rapport d'analyse d'enquêtes socio-économiques d'envergure nationale ;
  - Avoir des expériences sur les enquêtes dans le Secteur de la Protection Sociale
  - Avoir une très bonne connaissance des conditions socio-économiques des ménages comoriens ;
  - Parlant la langue comorienne et le français ;
- Compétences en traitement de données et gestion d'information
- Avoir au moins 5 années d'expériences sur la gestion et d'apurement de données ;
  - Maîtrisant les outils et applications informatiques CSPRO, STATA, SAS, SPSS ;
  - Maîtrisant la collecte de données sur tablette

Par ailleurs, Il est interdit au Consultant de révéler ou partager à quiconque, sans l'accord préalable du projet, des informations de toutes sortes recueillies ou évoquées durant sa mission.

- *Les documents et informations utilisés dans le cadre de cette mission sont les propriétés de projet et UGP-FSS et ne peuvent être divulgués ou partagés à d'autres entités sans le consentement de l'UGP ;*
- *Les documents et informations partagés ne peuvent être utilisés à des fins autres que dans le cadre de cette mission ;*
- *Tout personnel et entité contractant avec le UGP-FSS est censé respecter scrupuleusement les manuels opérationnels ;*
- *Les consultants/les ONG/les associations/les consortiums ne se livreront pas, de façon directe ou indirecte, à des activités économiques ou professionnelles qui pourraient être en conflit avec les activités accomplies au titre de son contrat avec l'UGP-FSS ;*
- *Toutes fraudes, malversations, corruptions d'un membre d'un consultant/ONG entraîneront l'expulsion de ce membre dans les activités. Un deuxième cas entraînera une rupture de contrat avec le consultant/ONG ;*
- *Si un consultant/prestataires/ONG/ a un lien direct/indirect avec un personnel de l'UGP ou du bénéficiaire direct de l'activité il a l'obligation de signaler cela dès la remise de son offre.*